



50^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue renforcé avec la Haute Commissaire sur son rapport sur le Soudan

Intervention du Luxembourg

15 juin 2022

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Nous saluons le fait que M. Adama Dieng ait pu se rendre au Soudan avec la coopération et le soutien des autorités soudanaises et appelons ces dernières à continuer de faciliter l'accès au territoire à tout le dispositif des droits de l'homme l'ONU.

Malgré ces points positifs, le Luxembourg condamne l'usage d'une force excessive des forces de sécurité conjointes en réaction aux manifestations pacifiques contre le coup d'Etat militaire depuis le 25 octobre 2021. L'usage de la force contre des personnes qui font usage de leur droit à la liberté de manifester paisiblement est une violation flagrante du droit international des droits humains.

Nous sommes également profondément préoccupés par les meurtres, violences sexuelles et sexistes, arrestations et détentions arbitraires, actes de torture, mauvais traitements et disparitions forcées liées au coup d'Etat. La répression visant les manifestations qui condamnent le Coup laissent planer un grave doute sur la transition. Nous condamnons particulièrement les violations des droits de l'enfant commises dans ce contexte ainsi que les attaques perpétrées contre une école et des établissements de santé.

Enfin, nous appelons les autorités à mener des enquêtes crédibles sur les graves abus commis par les forces de sécurité depuis le coup d'État, avec l'appui de l'ONU. La mise en place d'une justice crédible et la réforme du secteur de la sécurité sont indispensables pour arriver à un gouvernement civil responsable et durable.

Je vous remercie.